

ASSOCIATION GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES



PROJET PEDAGOGIQUE

Organisation de l'activité musique à GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES

AVANT PROPOS

Nous sommes une association qui souhaite avant tout accueillir tout public et transmettre un savoir-faire dans la pratique musicale, proposer une sensibilisation pour les plus jeunes où la pratique musicale amateur a toute sa place, nous sommes un lieu de rencontres et d'échanges artistiques.

La pertinence de nos projets soutenus par notre équipe pédagogique, les élus, les élèves (et leurs parents) nous permettent de proposer un enseignement de qualité, adapté aux demandes mais aussi d'être une association ouverte sur la commune de Fonsorbes.

Le projet pédagogique de notre association présente les différentes orientations, les projets de développement, l'implication dans le cadre plus général de GAF, .. il explique en outre, les objectifs pédagogiques émanant de l'équipe pédagogique et leur mise en œuvre par GAF.

Si ce projet pédagogique tient compte de l'existant, il souhaite former des musiciens capables de jouer avec d'autres, de partager ce plaisir, de jouer sans partitions, d'improviser, de leur permettre de devenir autonome mais aussi de pouvoir avoir un jugement critique et argumenté sur le monde musical, ce projet n'est pas « figé dans le marbre » puisqu'il évolue, s'évalue aussi sur plusieurs saisons.

Ces dernières années, des évolutions ont eu lieu, nous avons dû nous adapter, revoir notre manière d'enseigner, nos approches pédagogiques en raison de la crise sanitaire de 2020 mais pas que, puisque notre société évolue GAF évolue également.

Les objectifs généraux de la GAF s'axent autour de la découverte et de l'apprentissage de la musique et permettent à notre association GAF d'être une « école de proximité ».

La GAF

Orientations Pédagogiques de la GAF

Notre association GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES souhaite proposer un enseignement musical de qualité qui

- ✓ permette à chaque élève de découvrir la musique, d'acquérir des connaissances, de développer le goût de l'effort et de la persévérance tout en respectant les capacités individuelles de chacun.
- ✓ permette aussi d'offrir à chaque musicien la possibilité d'une pratique musicale collective à travers ses différentes formations
- ✓ totalement à l'opposé d'une démarche flattant l'individualisme, il s'agit ainsi d'accueillir des publics d'origines diverses, aux choix stylistiques variés, aux démarches d'apprentissage complémentaires et aux projets multiples (de la recherche d'une initiation ou d'une pratique loisir à un objectif pré-professionnel).

Cette volonté guide notre organisation structurelle, reflet de nos objectifs

- ✓ apprendre à aimer écouter,
- ✓ apprendre à être musicien dans des ensembles,
- ✓ apprendre à se produire sur scène et à devenir autonome,
- ✓ découvrir tous les langages musicaux proposés, en participant à des projets transversaux avec les autres arts.

L'élève inscrit s'engage à participer à cette démarche, à se produire plusieurs fois par an et à fournir le travail personnel nécessaire à sa progression et à la bonne marche des ensembles. Enfin, il est vivement encouragé à assister en tant que spectateur à toute manifestation artistique de la GAF lorsqu'il ne participe pas.

Des activités musicales ou para-musicales qui :

- ✓ permettront à chaque membre qui le souhaite de s'épanouir au sein d'un orchestre ou d'un ensemble
- ✓ développeront la créativité en favorisant la réalisation de spectacles musicaux ou de spectacles communs avec d'autres disciplines (danse)
- ✓ offriront une ouverture par l'organisation de sorties (concerts), encouragements à la participation des élèves à des ensembles ou concours départementaux ou nationaux

Une éducation à la citoyenneté et à la vie associative qui permettront aussi de :

- ✓ Apprendre la tolérance, la politesse, le sens de l'effort, à écouter les autres, la vie en groupe dans un respect mutuel, à participer à la vie de l'association, à partager ses connaissances et ses compétences
- ✓ Mettre en valeur chaque élève, le rendre acteur au sein de son association

L'engagement de toute une équipe GAF

Une équipe pédagogique composée actuellement de 18 bénévoles et de 11 professeurs de musique s'engage tout au long des activités et de l'année à veiller au bien-être de chaque élève et à son épanouissement personnel.

GAF – pour qui, pourquoi faire ?

Notre rôle est de former, assister et soutenir les actuels et futurs musiciens amateurs quel que soit leur niveau.

Nous ne sommes pas des animateurs et l'association n'est pas un lieu où l'on « consomme » des activités.

Essayer n'est pas faire : les enfants et familles « zappeurs » se trompent d'adresse. Nous tâchons de réaliser ce devoir qui est celui de tout enseignant : transmettre un savoir, une culture.

L'association accueille tous les publics souhaitant acquérir le savoir-faire indispensable à une pratique musicale épanouie.

GAF – quelles manifestations ?

Les manifestations, les spectacles sans oublier les auditions sont des évènements importants pour la vie de notre association mais également pour l'apprentissage des élèves, à ce titre nous incitons nos élèves à participer à la vie culturelle de la commune :

- ✓ Contes musicaux à la médiathèque de Fonsorbes
- ✓ Animation des vernissages des expositions des Peintres Amateurs de Fonsorbes
- ✓ Participation à la fête de la musique
- ✓ Portes-ouvertes a la rentrée
- ✓ Concerts musicaux organisés par les professeurs GAF

Enfin, grâce aux autres disciplines enseignées à l'association (danse classique, modern'jazz, contemporain), nous offrons à nos élèves une ouverture sur d'autres horizons culturels :

- ✓ Concert annuel de nos professeurs ,
- ✓ Samedi musical à la médiathèque de Fonsorbes,
- ✓ Animation de vernissages (peintres de Fonsorbes ou de La Salvetat, ...),
- ✓ Concert de Noël ,
- ✓ Festival de Voix à l'Eglise de Fonsorbes (Choristes GAF),
- ✓ Festival de chant choral en Haute Garonne (Choristes enfants, adultes et Ados GAF)
- ✓ Gala de danse (danseuses accompagnées par des élèves ou groupes musicaux, autant que possible à chaque gala ces dernières années),
- ✓ Participation au concours PRODIGE ART, BMD... (GAF est centre d'examens pour ces 2 évènements)
- ✓ Auditions GAF

En raison de la crise sanitaire de la COVID-19, tous nos projets de représentations sont réalisés en fonction des normes sanitaires en vigueur

L'équipe pédagogique est présente pour entourer, conseiller et évaluer leurs élèves, les parents sont associés à cette démarche en encourageant et en veillant à leur pratique régulière et aux auditions annuelles.

L'ÉVEIL MUSICAL (4-6 ans)

GAF propose un cycle « éveil musical » qui permet de sensibiliser les enfants à partir de 4 ans, à la musique. Il s'agit d'atelier composé en groupe de 8 enfants maximum, c'est la phase de découverte du monde sonore :

- éveil 1 pour les enfants de 4 ans ou en Moyenne Section Maternelle : initiation vocale, écoute musicale, expérimentations instrumentales et rythmiques (¾ heure hebdomadaire)
- éveil 2 pour les enfants de 5 ans ou en Grande Section Maternelle : exploration rythmique et vocale, expérimentations instrumentales, développement de la créativité (¾ heure hebdomadaire).

L'approche de la musique se traduit par

- la découverte et la pratique de petits instruments, l'écoute de chansons, des jeux rythmiques, de chants
- une maîtrise gestuelle (frapper plus moins fort dans les mains, sur un instrument de percussion...), une sensibilité de l'intensité du son (nuance), du tempo (vitesse)...
- une écoute et l'apprentissage du temps (faire des sons plus ou moins long...)

LA DÉCOUVERTE INSTRUMENTALE (6-9 ans)

GAF propose à la suite du cycle éveil musical, un atelier « découverte instrumentale » qui peut généralement commencer dès l'âge de 6 ans, ce cours permet aux enfants qui n'ont pas fait de choix instrumental ou qui n'ont pas l'aptitude à débiter l'instrument de leur choix.

Ce cours permet de pratiquer dans un petit groupe de **3 élèves pendant 45 minutes** un instrument dans une liste de choix mais également de suivre un cours d'initiation à la formation musicale de 45 minutes également (toujours en petit groupe de 8 à 10 enfants maximum) pour les plus jeunes ou directement la formation musicale



**LA BASSE
ÉLECTRIQUE**
*(l'élément central dans
les musiques modernes)*



**LA GUITARE
ACOUSTIQUE**
*(indispensable pour les
soirées entre amis)*



LE SYNTHÉTISEUR
*(version «high-tech» de
l'incorruptible piano)*



LA BATTERIE
*(elle donne le tempo,
l'énergie et le groove)*



**LA GUITARE
ÉLECTRIQUE**
*(pour faire rugir les
amplis et vibrer les murs)*



































**LE CHANT
AMPLIFIÉ**
*(pour devenir une star
derrière le micro)*

Nous vous proposons ci-dessous un exemple de saison type (non contractuel) selon le professeur et les attentes des enfants, l'ordre peut être modifié. Les enfants participant à cet atelier peuvent également participer à l'atelier CHORALE ENFANT d'une durée de ¼ heure hebdomadaire (se reporter au § chorale)

DÉCOUVERTE DES INSTRUMENTS

PAR LA PRATIQUE COLLECTIVE DES MUSIQUES ACTUELLES

Activité	Séances	ÉLÈVES		
		Arthur	Farid	Emma
DÉCOUVERTE / PRISE DE CONTACT	2			
« CHANSON FRANÇAISE » <i>(chaque élève joue chaque instrument)</i>	2			
	2			
	2			
« POP / ROCK » <i>(chaque élève joue chaque instrument)</i>	2			
	2			
	2			
PRÉPARATION CONCERT	3			
GOÛTER / JEUX	1			
« ELECTRO / DANCE » <i>(chaque élève joue un instrument choisi parmi les trois proposés)</i>	4			
« JAZZ / BLUES » <i>(chaque élève joue un instrument choisi parmi les trois proposés)</i>	4			
« HARD / MÉTAL » <i>(chaque élève joue un instrument choisi parmi les trois proposés)</i>	4			
PRÉPARATION CONCERT	3			
GOÛTER / JEUX	1			

Le cursus « général »

Le cursus «général» est structuré en deux cycles de niveau progressif pouvant être réalisés entre 4 à 6 ans par cycle en fonction de l'évolution de l'élève et d'un accueil en perfectionnement post-cycle 2 (instrument seulement).

Chaque cycle peut être une étape au cours d'études prolongées ou un aboutissement.

Ce cursus s'adresse à tous ceux qui souhaitent suivre un enseignement musical complet. La richesse de l'enseignement apporté est la garantie d'une formation de base complète et solide. Deux à trois cours sont suivis chaque semaine, pouvant générer des productions publiques régulières. Ce cursus s'adresse donc à ceux qui souhaitent bénéficier d'un enseignement de qualité avec un apprentissage organisé selon trois axes indissociables et d'égale importance

SCHEMA D'ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE



Afin d'offrir à tous les adhérents un accès à un enseignement de qualité à un coût raisonnable, l'apprentissage est organisé selon trois axes indissociables et d'égale importance:

TECHNIQUE INSTRUMENTALE

- Maîtriser le fonctionnement de son instrument (gestes techniques)
- Découvrir le répertoire spécifique

COURS INDIVIDUEL
de 20 min/semaine
OU
COURS COLLECTIF
de 45 min/semaine

(3 élèves d'âge et de goûts cohérents)

COURS INDIVIDUEL
de 30 min/semaine
OU
COURS COLLECTIF
de 60 min/semaine

(3 élèves d'âge et de goûts cohérents)

FORMATION MUSICALE

COURS COLLECTIF PAR NIVEAU
60 min/semaine

INITIATION SOLFÈGE
45 min/semaine

- Acquérir les bases du **langage musical universel**
- Devenir **autonome** (être capable de lire ou écrire la musique)
- - comprendre comment et pourquoi on joue la musique

+ possibilité de cursus
MUSIQUES ACTUELLES
À partir de la 3ème année

PRATIQUE COLLECTIVE

REPETITIONS DE 30 min à 02h00 / semaine

- Se mettre en situation de jeu réel
- Développer ses capacités à écouter en jouant
 - Partager sa passion
- Produire du répertoire pour des concerts

Ensemble Junior
Ensemble Adulte
Chorale enfant (6/11 ans)
Chorale adolescent (12/18 ans)
Chorale adulte

GAF/ MAJ
03/2021

La Formation Musicale

La Formation Musicale est **la base** pour une connaissance musicale qui aidera l'élève tout au long de son parcours et de son apprentissage de la musique (classique et actuelle).

Le cours de formation musicale est obligatoire jusqu'en fin de 1er cycle pour les élèves de moins de 17 ans au 1er septembre de l'année scolaire en cours, toutefois un aménagement pourra être étudié pour les enfants ayant terminé leur cursus du 1er cycle.

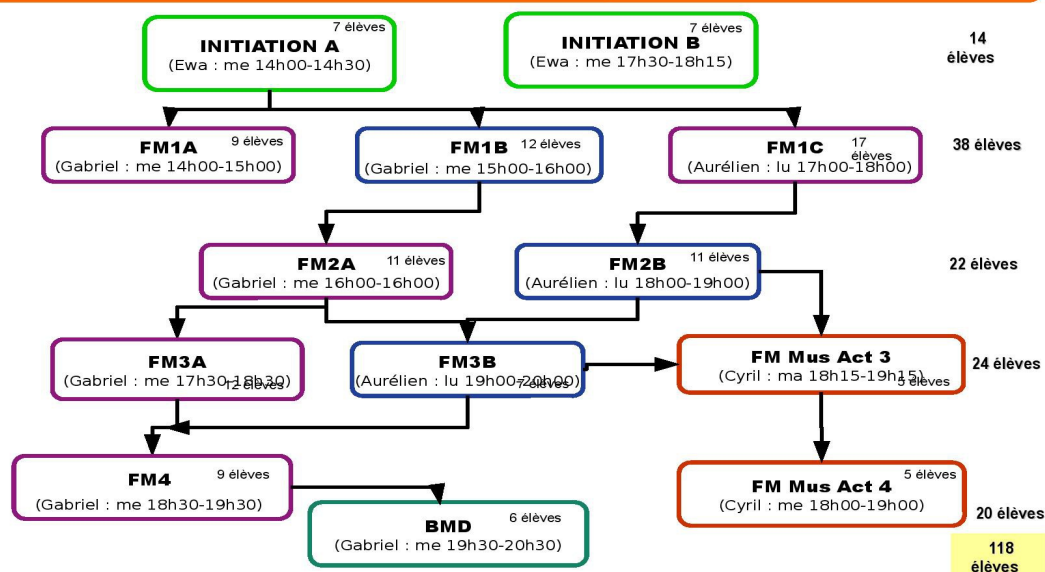
En concertation avec l'équipe pédagogique et les coordinateurs GAF, il a été mis en place un « *MOIS DE ...* » qui pendant 1 à 2 mois (selon le thème choisi) axe sur un sujet précis pour mettre en évidence et en concordance la FM et la pratique de l'instrument.

Par exemple, durant les mois de *JANVIER/ FEVRIER*, les élèves et leurs professeurs dans leurs disciplines respectives voient les « *intervalles* » que ce soit dans la formation musicale ou dans la pratique des instruments.

Tous les thèmes abordés peuvent varier mais dans tous les cas, l'élève est mis au centre de ce dispositif qui lui permet de mettre en pratique ses connaissances, ses acquis FM sur la pratique de son instrument, il ne peut que progresser grâce à cette « passerelle » et ne cloisonnent pas les cours collectifs de FM.

Niveaux	Durée
Initiation (débutants, non-lecteurs => niveau CP)	45min/cours
Cycle I 1er niveau : FM1	1h/cours
Cycle I 2ème niveau: FM2	1h/cours
Cycle I 3ème niveau: FM3	1h/cours
Cycle I 4ème niveau: FM4	1h/cours
Cycle I 3ème niveau: FM3 MAC	1h/cours
Cycle I 4ème niveau: FM4 MAC	1h/cours
Cycle I fin cycle ; préparation BMD	1h/cours

FORMATION MUSICALE GAF 2021-2022



- **1ER CYCLE**

Comme dit précédemment, il s'agit d'une heure hebdomadaire de cours collectif de formation musicale (groupe entre 8 et 15 enfants maximum), ces cours sont organisés par niveau allant de l'initiation FM à la préparation des élèves volontaires au brevet départemental 1er cycle.

GAF propose en parallèle un cursus « **Musiques Actuelles** » aux élèves de plus de 12 ans, ayant validé les deux premiers niveaux dits « classique » (FM1 et FM2) vers les niveaux musique actuelle FM3 MAC et FM4 MAC.

- **2ND CYCLE et post 2**

Durant le 2nd cycle, nous approfondissons les connaissances et les acquis du premier cycle qui est en soi un prolongement qui aura pour objectif de favoriser l'autonomie musicale.

Des examens en fin d'année permettent de valider le passage au niveau suivant ou le maintien au même niveau.

- **Brevet départemental, examen musiques actuelles, concours nationaux**

Une évaluation de fin de cycle (pour le 1er et le 2nd cycle) est organisée au niveau départemental par le Conseil Départemental, que ce soit en parcours classique ou en musiques actuelles.

Notre association, adhérente l'UDEMD (Union Départementale des Écoles de Musique et de Danse) peut inscrire au brevet départemental, sur proposition de leurs professeurs, les élèves qui le souhaitent et qui ont atteint le niveau de fin de cycle, en instrument et/ou en formation musicale, notre école est centre d'examen pour les épreuves écrites FM depuis 2021 (COVID).

Les épreuves instrumentales et formation musicale sont indépendantes et donnent droit, lorsqu'elles sont réussies, à un certificat d'aptitude. Les élèves peuvent se présenter aux épreuves classiques et/ou musiques actuelles.

Il faut un certificat instrumental et un certificat en formation musicale pour obtenir le brevet départemental (ces certificats n'ont pas d'obligation à être obtenus la même année).

- **Concours nationaux**

Notre association peut également inscrire les élèves volontaires, sur proposition de leur professeur, à des concours nationaux (Prodige Art, etc ...), depuis quelques années maintenant, nous collaborons avec les organisateurs du concours Prodige Art en étant centre d'examen et en ayant l'un de nos professeurs organisateur.

Une participation forfaitaire est demandée aux familles mais les frais d'inscription et les achats de partitions nécessaires aux examens et concours (un exemplaire qui restera à la GAF après l'examen/concours), la rémunération des professeurs (dans la limite de l'équivalent de 3 cours) sont pris en charge par la GAF.

Si d'autres cours ou répétitions avec l'accompagnateur sont nécessaires, une participation supplémentaire sera demandée aux familles (après accord du Conseil d'Administration et des professeurs et familles concernés).

Les déplacements lors des épreuves sont à la charge de l'élève et de sa famille.

Le cours instrumental

GAF propose à ses adhérents la pratique des instruments suivants :

- Alto
- Batterie
- Basse
- Chant individuel
- Clarinette
- Djembé (sous forme d'ensemble)
- Flûte à bec
- Flûte traversière
- Guitare classique et guitare électrique
- Mandoline (à la demande)
- Piano
- Saxophone
- Trompette
- Ukulélé (à la demande)
- Violon

Nos cours se déclinent sous différentes « formules » de temps de face à face avec le professeur, mais en règle générale GAF réalise des cours de 20 ou 30 minutes, un cumul de ces temps peut également être demandé par les adhérents (40-50 ou 60 minutes)

Le cours instrumental sert à installer les connaissances de l'instrument mais aussi de la formation musicale, c'est également dans ce cours que l'apprentissage de la lecture des notes, des rythmes... sera vu ainsi que le répertoire musical de l'élève qui seront en plus développés par le professeur.

Il est demandé à chaque élève de se présenter à une audition dans l'année, ces auditions donnent ainsi l'occasion de se produire devant un public seul ou en petit groupe mais sont également des représentations de GAF en quelque sorte, notre vitrine pour la qualité de notre enseignement.

GAF recommande également aux professeurs de présenter des élèves lors des manifestations GAF sur la commune (samedis musicaux à la médiathèque, vernissage des expositions de peinture, fête de la musique, spectacles internes à l'association, etc ...) mais aussi de regrouper plusieurs élèves pouvant jouer ensemble lors de nos manifestations mais également d'accompagner leur camarade lors de représentation (piano/flûte traversière par exemple).

Il est fortement conseillé et recommandé de suivre en plus la chorale ou un cours de musique d'ensemble chaque fois qu'il existe un ensemble susceptible d'accueillir l'élève.

Le professeur évalue chaque année l'évolution de l'élève dans le cycle.

À noter qu'il n'y a pas d'obligation de cohérence de niveau entre le niveau instrumental et le niveau en formation musicale

Les cours de musique d'ensemble

Cours ouverts à tous, élèves ou pas dans les classes de l'école, ils demandent en général d'avoir au moins un niveau équivalent à deux/trois ans d'apprentissage instrumental, les professeurs concernés ont la liberté de refuser l'accueil d'élèves ne disposant pas de suffisamment d'autonomie.

Ces cours permettent l'épanouissement et l'enrichissement des élèves et sont essentiels à la préparation des élèves à leur future autonomie comme musiciens amateurs.

Les ensembles de classes (mono-instrument), les ateliers (djembé), les groupes (rock, blues, orchestre, impro etc...) sont ouverts sur proposition des professeurs en fonction de la demande, après accord du conseil pédagogique.

L'évaluation et le suivi de l'élève par le Passeport Musical

Un passeport musical GAF a été créé et est remis aux élèves en début d'année par le professeur ou le secrétariat.

Il s'agit d'un véritable outil de liaison entre les professeurs d'instrument, de formation musicale, la famille et l'élève, les professeurs y renseignent régulièrement les nouvelles acquisitions de l'élève et ses prestations lors de concours, examens, auditions ou spectacles.

Il permet également d'informer les professeurs sur les progrès de l'élève, mais aussi à l'élève de prendre note de ses évolutions et de ses acquisitions.

PASSEPORT MUSICAL

ÉLÈVE

Nom :

Prénom :

Instrument(s) :

Date de naissance : / /

Adresse :

Courriels : /

Téléphones : / /

PARCOURS			
ANNÉE	INSTRUMENT / PROFESSEUR	FORMATION MUSICALE	ENSEMBLE

PROGRAMME FORMATION MUSICALE				
Niveau	Lecture Note	Rythmes	Théorie	Applications
1A			Tonalité : gamme et accord parfait de Do-Maj, 12 tons Intervalle : 2 ^e , 3 ^e , 5 ^e , 8 ^e Altérations : # ♯ ♭ Formations : triades, accords, tierces, etc. Nuances : pp, p, mf, f, ff, crescendo, decrescendo, etc. Rythme : point d'orgue, reprises, etc.	Lecture chantée / Imitation Dictée mélodique Dictée rythmique Dictée d'intervalle Grave/Aigu Instruments Symphoniques
2A			Tonalité : note sensible, degré I et V, autres degrés dièses et des bémols Intervalle : 2 ^e Maj et min = 3 ^e Maj et min Dièses : poutations, indications de temps, nuances, etc.	Lecture d'accord (verticale) Dictées Majeur / mineur Forme ABA - Rondo Instruments « non symphoniques »
3A			Tonalité : [Do-Maj / La-min / Sol-Maj / Fa-Maj] Intervalle : 2 ^e Maj et min = 3 ^e Maj et min Dièses : poutations, indications de temps, nuances, etc. (renforcement)	Intonation Dictées Majeur / mineur Formations instrumentales Compositions
CURSUS « NORMAL »				Spécialisation «Majeures - mineures Amplifiés»
4A	Lecture courante clé de Sol et de Fa Lecture Horizontale Lecture Verticale	Tonalité : [Do-Maj / La-min / Sol-Maj / Ré-min / Fa-Maj / Ré-Maj] Cadences : Parfaite et Demi Dièses : poutations, indications de temps, nuances, etc. (renforcement)	Lecture chantée (avec ou sans paroles) Dictées au piano (ou autres instruments) Dictée d'intervalle (absolue ou sur note donnée) Reconnaissance accords parfaits/Maj/min Chant accord parfait/Maj Reconnaissance bin / tern	FM3 MAA Systèmes d'écriture « allemands » Déchiffrage (méthode simple ou grille accord) Répertoire instrument Thèmes des M.A.A. Rythme Corporel (combinaisons de notes) Culture musicale (exposés)
Brevet Musical Départemental	Lecture courante clé de Sol et de Fa Lecture Horizontale Lecture Verticale	Tonalité : révisions + [Sol-Maj / Sol-min] Cadences : Parfaite et Demi Dièses : déchiffrage C D F	Lecture chantée (avec ou sans paroles) Dictées à la voix (ou autres instruments) Dictée d'intervalle (absolue ou sur note donnée) Reconnaissance accords parfaits/Maj/min Chant accord parfait/Maj Reconnaissance bin / tern	FM4 MAA Déchiffrage (méthode ET grille accord) Répertoire « Air piano » Étude de Blues Thèmes avancés des M.A.A. Rythme Corporel (double-croches) Culture musicale (exposés avec problématique)

ÉVALUATIONS

Date									
<i>Compétence</i>									
<i>Implication Personnelle</i>									
<i>Technique Instrumentale</i>									
<i>Déchiffrage Autonomie</i>									
<i>Sens du rythme (pulsation intérieure)</i>									
<i>Interprétation Improvisation Composition</i>									
NIVEAU INSTRUMENT									
Date									
<i>Compétence</i>									
<i>Formation de l'Oreille (relevé)</i>									
<i>Lecture (déchiffrage)</i>									
<i>Chant (réalisation)</i>									
<i>Analyse et Culture</i>									
NIVEAU FORMATION MUSICALE									

A : Maîtrisé | B : Compris | C : En cours d'acquisition | D : Non compris | E : Non travaillé
Graines d'Artistes de Fonsorbes | secretariat@graines-artistes-fonsorbes.fr | <http://www.graines-artistes-fonsorbes.fr/> | 05 61 91 20 11 | 4/8

Le parcours libre

Ce parcours « libre » est destiné :

- aux élèves ayant terminé le cursus général
- aux musiciens amateurs adultes,
- aux pratiquants inscrits uniquement
 - aux chorales (enfants, adolescents ou adultes),
 - aux ateliers de djembés

Il permet d'organiser leurs études musicales en fonction du temps et de l'énergie dont ils disposent, et donne lieu à une cotisation spécifique.

Les adhérents peuvent s'inscrire indépendamment à :

- La chorale adulte , adolescent ou enfant en dehors de tout cursus,
- Au cours individuel d'instrument ,
- Aux divers ensembles instrumentaux, orchestres, groupes .

Les Chorales

La pratique du chant chorale permet aux enfants d'aborder une partie de l'étude musicale autre que la pratique de l'instrument mais aussi de développer leur capacité (respiration, placement de la voix, mémoire ...)

GAF offre la chorale enfant (6/9ans) à tous ceux qui pratiquent l'apprentissage d'un instrument et du suivi de la FM (il s'agit alors d'un parcours complet)

Il est tout à fait possible de participer uniquement aux classes « chorales » (§ parcours libre)

En dehors de tout cursus et de toute obligation de suivre des cours de formation musicale, le chef de chœur peut refuser une inscription pour ne pas trop déséquilibrer les pupitres, des chorales sont organisées par tranche d'âge :

- Enfants : 6-10 ans (école primaire)
- Adolescents : 11-18 ans (collège/lycée)
- Adultes.

L'atelier Djembé

La pratique du Djembé passe par notre diversité de proposition, il nous paraît important de conserver cette option (seul cours d'instrument ne nécessitant pas de FM)

Il entre sans aucun souci dans les manifestations de GAF que ce soit dans les concerts ou les galas qui sont donnés, il se produit également dans le parcours des auditions annuelles.

Autres

D'autres formations ou stages peuvent être organisés ou proposés en cours d'année, une demande sera alors faite auprès du Bureau de l'association.

La charte des musiciens GAF

Une charte des musiciens est proposée à la signature des participants aux cours collectifs (groupe de musique)

Elle précise, pour que cette pratique se passe dans les meilleures conditions pour tous et donne des résultats satisfaisants, un engagement sur l'assiduité aux cours, le travail personnel, le comportement dans le groupe et la participation aux spectacles de l'association.

Cette charte complète, pour les musiciens dans leur pratique de groupe, les dispositions générales du règlement intérieur qui s'impose à tous les adhérents



GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES

Charte du musicien

❖ Introduction

- L'association Graines d'Artistes de Fonsorbes propose à ses adhérents de pratiquer la musique au sein d'ensembles. Pour que cette pratique se passe dans les meilleures conditions et donne des résultats satisfaisants pour tous, l'association demande à ses adhérents souhaitant participer à ces ensembles de respecter les différents points de la charte du musicien présentée ici.
- En effet, le plaisir de jouer ensemble est collectif avant d'être individuel. La progression d'ensemble vers la meilleure qualité musicale possible est indispensable aux groupes de musiciens pour se fédérer. Amitié et élan enthousiaste vers un but commun ne vont pas l'un sans l'autre.

❖ Participation aux ensembles

Pour participer aux ensembles de l'association :

- Je me présente au premier cours de l'ensemble que je choisis. Le professeur me fera jouer ainsi que tous les autres participants.
- Mon travail, mon comportement et mon investissement seront évalués par le professeur de musique responsable de l'ensemble durant le premier mois.
- Au terme de cette période je saurai si je fais partie de l'ensemble le temps de la saison entamée.
- **Le nombre de participants à l'ensemble est limité :**
 - ◆ suivant l'ensemble
 - ◆ pour un même instrument au sein d'un ensemble.

❖ Assiduité

Etre musicien dans un ensemble de la GAF est bien sûr une chance et un plaisir, c'est aussi :

- **Une responsabilité et un engagement** vis-à-vis des autres membres de l'ensemble. Ainsi, je suis conscient que **toute absence de ma part** à une répétition, un concert, etc., **même justifiée, sera d'une façon ou d'une autre dommageable au travail musical et à l'ambiance du groupe.** Ceci est vrai quelle que soit ma place dans ce groupe et mon niveau musical.
- **Je m'engage donc à limiter au maximum mes absences** par respect pour les autres musiciens et le professeur de musique.
- **Si mes absences deviennent préjudiciables** et que **mon manque d'investissement personnel** nuit à la cohésion du groupe et à la mise en place de morceaux de qualité, **je céderai ma place de moi-même** ou sur décision du professeur encadrant.

❖ Travail personnel

Mon travail pendant et hors répétitions donne vie au groupe :

sec@graines-artistes-fonsorbes.fr

1 / 3
Tél : 05 61 91 20 11

Charte du musicien
Site : <http://www.graines-artistes-fonsorbes.fr>

Mise à jour : le 17/03/2021



GRAINES D'ARTISTES DE FONSORBES

- En répétition:
 - ◆ **J'arrive à l'heure, je m'installe rapidement** et je fais silence dès que j'entends la note d'accord, afin que le travail musical commence sans perte de temps.
 - ◆ **J'ai toujours un crayon à portée de main** et je note toutes les indications données par le professeur de musique. C'est une question d'efficacité dans le travail, mais aussi de politesse vis-à-vis du professeur de musique.
 - ◆ **J'informe mon voisin** absent à une répétition précédente des indications, conventions, etc., qui ont été passées en son absence.
 - ◆ Si, à un moment donné du travail, je ne joue pas ou je ne suis pas sollicité, **je reste concerné** par la répétition :
 - Je respecte la concentration de ceux qui sont en train de travailler.
 - J'écoute leur travail car cela peut m'être profitable.
 - Je reste attentif pour réagir rapidement à toute sollicitation du professeur.
 - ◆ Dans tous les cas, **je communique** avec mes voisins avec toute la **discretion voulue**.
- A la maison, entre les répétitions :
 - ◆ **Je travaille mes partitions.**
 - ◆ **Je n'oublie pas que les répétitions sont avant tout destinées au travail d'ensemble.** Si, exceptionnellement, je ne peux pas travailler mes partitions, je prends au moins quelques minutes pour y jeter un coup d'œil, même sans instrument, afin de me remémorer les indications qui ont été données lors des répétitions précédentes et les difficultés rencontrées. J'ajoute des annotations au besoin.
 - ◆ **J'écoute un enregistrement des morceaux travaillés**, car c'est une forme de travail musical à part entière, agréable et peu contraignante. Au-delà des morceaux travaillés, écouter de la musique est la meilleure façon de former son sens musical.

❖ État d'esprit – Lien entre les musiciens

- **Je respecte les talents et limites de chacun. Le bon amateur est celui qui fait de son mieux pour la musique et qui s'y investit.**
- **J'accueille et entoure les nouveaux musiciens** de sorte qu'ils se sentent tout de suite à leur aise.
- La vie de l'orchestre ne s'arrête pas aux répétitions et aux concerts :

Je me sens concerné par la vie de l'association : assemblées générales, participation éventuelle au conseil d'administration, je donne (ou demande à mes parents de donner) **un coup de main aux**

Les modalités pratiques

• Inscription et réinscription :

Les inscriptions et réinscriptions sont connues courant mai et se déroulent dès le mois de Juin, il sera toujours possible en septembre d'accepter de nouvelles inscriptions selon les disponibilités des professeurs.

GAF propose à ses adhérents une priorité aux anciens élèves que ce soit en cursus général ou parcours libre, les adhérents ont la possibilité de s'inscrire dans plusieurs discipline pendant cette période et/ou à la rentrée.

L'inscription à l'association suppose l'acceptation des règlements et usages pédagogiques de GAF.

Il est souhaitable que les parents se tiennent régulièrement informés de la vie de l'enfant dans l'association (affichage, lettres d'information, site internet, passeport musical etc...), qu'ils l'épaulent dans son travail personnel à la maison, qu'ils participent à l'accroissement de sa culture musicale en faisant acte de découverte et d'écoute avec lui (concert de musique vivante, écoute de disques etc...), qu'ils veillent à son assiduité et sa ponctualité aux cours.

L'inscription est pour l'année scolaire entière, le paiement des cotisations pouvant néanmoins être fractionné, avec pour ceux qui en bénéficient la possibilité de régler la cotisation en chèque vacances.

Les tarifs sont votés en Conseil d'Administration lors du dernier Comité d'Administration de l'année et disponibles avant les inscriptions (secrétariat, site internet).

• Calendrier des cours :

Les cours suivent le calendrier scolaire de la zone C (Toulouse) et peuvent être aménagés sur décision du Conseil d'Administration, notamment lors de spectacles, événements, réunions pédagogiques, formations, ...

• Renseignements et permanences GAF

Les membres du Conseil d'Administration, les professeurs Responsable Pédagogique, les professeurs peuvent rencontrer les adhérents afin de privilégier la communication soit

- sur rendez-vous pris au 05-61-91-20-11
- par courrier : Graines d'Artistes de Fonsorbes, Mairie de Fonsorbes, 31470 FONSORBES
- par courriel à l'adresse : sec@graines-artistes-fonsorbes.fr

Le secrétariat faisant suivre la demande auprès de toutes les personnes concernées.

• Le secrétariat

Celui-ci est ouvert au public du Lundi au Vendredi de 16h00 à 19h00, et les Mercredis (ouvert de 14h00 à 19h00) sauf pendant les vacances scolaires, une permanence a également lieu pendant les vacances de Toussaint (Novembre) et d'Hiver (Février) avec un aménagement horaire.

Le secrétariat est également ouvert au public jusqu'à la mi-juillet et à compter de la mi-août.